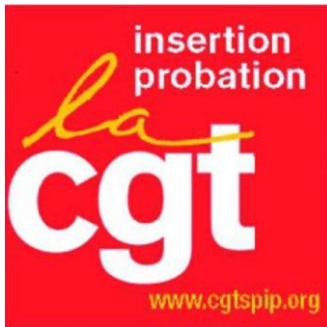




JEUNESSE EN COLERE, SPIP SOLIDAIRE

Nous assistons depuis plusieurs semaines à une mobilisation de lycéenn.es et étudiant.es sans précédent. Devant leurs établissements scolaires et dans les rues de la France entière, ils expriment une colère légitime et des revendications claires : ils dénoncent l'état de délabrement du service public de l'éducation nationale, qu'il s'agisse du mobilier scolaire ou du manque de professeurs, d'assistantes sociales, d'infirmier.ères, d'AESH..., ils dénoncent les inégalités d'accès aux études, à l'emploi, à un avenir décent. **Ils réclament des conditions d'éducation dignes, des moyens humains et financiers.**

Si l'on peut penser qu'un pays se juge à l'attention qu'il porte à sa jeunesse, le bilan pour la France est accablant.

Trop jeunes pour être entendus, mais assez grands pour être violentés.

Face à ce mouvement historique, porté, rappelons-le, essentiellement par des **enfants et adolescent.e.s**, la répression du gouvernement est elle aussi inédite : de multiples violences policières documentées (gazage, interpellations brutales, usage d'armes disproportionné, propos racistes et sexistes, des policiers au visage couvert, une absence d'immatriculation visible...), et un nombre d'interpellations et de placement en GAV ahurissant (6547 au 06/10/26, source ministère intérieur).

Des mineurs et jeunes majeurs sont d'ores déjà incarcérés à notre connaissance (a priori 14 en détention provisoire et un nombre important de poursuites judiciaires entamées).

Comme toujours, les jeunes issu-es des quartiers populaires sont les plus exposés, notamment dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Après des jours d'affrontements et face à une mobilisation qui ne faiblit pas, force est de constater qu'il n'y aucune remise en question des membres du gouvernement. Le ministre de l'intérieur décrit les mutilations policières comme des « accidents » et précise qu'il ne présentera aucune excuse. Il réaffirme sans sourciller cette position : *"Les forces de l'ordre de la République ne répriment pas la jeunesse mais protègent et encadrent les élèves et étudiants qui veulent porter pacifiquement leurs revendications. Elles interviennent en revanche avec fermeté et sans délai pour faire cesser les dégradations, violences, exactions commises par les auteurs de troubles et ce avec proportionnalité sous le contrôle de leur hiérarchie, et le cas échéant de la Justice."* **A ce jour, ce que le ministre de l'intérieur appelle proportionnalité a coûté à plusieurs enfants une mâchoire, une main, un œil.**

Le ministre de l'éducation lui ne propose aucun dialogue social satisfaisant.

Enfin, le ministre de la justice, appelle les procureurs à la « *plus grande fermeté* ». Monsieur DARMANIN qui pourtant, 2 ans plus tôt en tant que ministre de l'intérieur, disait à l'occasion d'une mobilisation des agriculteurs : *"on ne répond pas à la souffrance en envoyant des CRS"*.

Les abus d'autorité se mesurent aussi à d'autres échelons : le Préfet des Hauts-de-Seine s'est vanté de convoquer les parents de « jeunes impliqués dans les violences », aux côtés du Procureur de la République. Le but : humilier en sermonnant les parents d'élèves et étouffer le mouvement. Cette méthode crasse ne nous surprend pas : nos camarades de la CGT IP 92 ont communiqué sur les pratiques de ce même préfet vis-à-vis des personnes étrangères incarcérées, soutenu par le chef d'établissement. ([Préfet et direction du CPHS, complices d'une « fabrique à sans papier » – CGT insertion probation](#)). Plus globalement, cette dérive de la justice qui devient un supplétif de la préfecture nous inquiète au plus haut point.

Enfin, la récupération médiatique de cette mobilisation est-elle aussi particulièrement inquiétante : **les revendications des jeunes sont étouffées par une rhétorique révoltante, celle de « l'ensauvagement de la jeunesse », sans jamais pointer du doigt les carences des pouvoirs publics.** Cette qualification nous rappelle la triste et violente gestion policière et judiciaire des révoltes urbaines suite au meurtre de Nahel en 2023.

Nos missions d'insertion, d'accompagnement, de prévention de la récidive nous obligent sans cesse à interroger les causes de la précarité et de l'entrée dans la délinquance des jeunes que nous suivons, **et elles sont systémiques**. Nos évaluations mettent régulièrement en exergue l'abandon des jeunes par les institutions, en premier lieu par l'éducation nationale. Si notre rôle est de trouver les leviers et ressorts pour les aider, il est urgent de rappeler aux politiques leurs responsabilités.

Comme le Syndicat de la Magistrature dans son communiqué du 2 octobre, la CGT IP 93 appelle le gouvernement à mettre un terme à la répression en cours, à construire, avec et pour la jeunesse, un avenir digne de ce nom et à faire preuve d'humanité. La CGTP IP 93 adresse tout son soutien à la mobilisation lycéenne et étudiante.

La CGT IP 93 appelle à se joindre au cortège du 13 octobre et à toutes les mobilisations à venir, pour protéger la jeunesse et les services publics !

La CGT IP 93
Le 9 octobre 2026